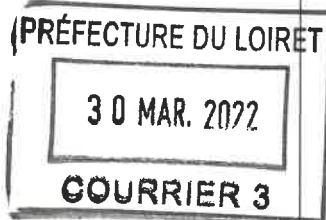


REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du SYNDICAT MIXTE de l'AMENAGEMENT de la DESSERTE
AERIENNE de l'OUEST du LOIRET

DELIBERATION
N° 1
du 22 Mars 2022
(Approbation du PV du
CS du 15/02/2022)

L'an deux mille vingt-deux, le mardi vingt-deux mars à quatorze heure trente, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni en la Salle de Réunion de l'Aéroport.

DATE de la
CONVOCAION
Le 21 février 2022



NOMBRE de
DELEGUES
en EXERCICE
9

NOMBRE de
PRESENTS
7

NOMBRE de
VOTANTS
7

ETAIENT PRESENTS :

- Monsieur Hervé GAURAT, Conseiller Départemental, Canton Le Malesherbois, Président du SMAEDAOL,
- Madame Laurence BELLAIS, Conseillère Départementale, Canton de Saint Jean le Blanc,
- Madame Line FLEURY, Conseillère Départementale, Canton de Sully sur Loire,
- Monsieur Jean-Pierre GABELLE, Conseiller Départemental, Canton d'Orléans1,
- Madame Florence GALZIN, Conseillère Départementale, Canton de Châteauneuf sur Loire, 2^{ème} Vice-Présidente du SMAEDAOL,
- Monsieur Luc MILLIAT, Conseiller Métropolitain,
- Madame Bernadette ROUSSEAU, Conseillère Municipale de Châteauneuf sur Loire,

ASSISTAIENT :

- Monsieur Jean-François VASSAL, Directeur du SMAEDAOL,
- Madame Magali Joudiou, Secrétaire du SMAEDAOL,

ABSENTS EXCUSES :

- Monsieur Ariel LEVY, Conseiller Départemental, Canton de Montargis,
- Monsieur Arnaud MARTIN, Maire de Saint Denis de l'Hôtel, 1^{er} Vice-Président du SMAEDAOL,
- Monsieur Pascal TEBIBEL, Conseiller Métropolitain, 3^{ème} Vice-Président du SMAEDAOL,
- Monsieur CHILOFF Nicolas, Chambre Commerce et Industrie du Loiret,
- Monsieur GOBINET Philippe, Chambre Commerce et Industrie du Loiret,
- Madame Christelle BELLANGER, Inspectrice divisionnaire des Finances Publiques Centre Val de Loire et Loiret,
- Monsieur Olivier NEVO, Référent Territorial DSAC Ouest
- Madame Sandrine EUGENE, Directrice des infrastructures du Conseil Départemental.

Le quorum étant atteint, l'assemblée du Comité Syndical peut délibérer.

Vu le rapport n° 1 de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret,



Après avoir délibéré, le comité syndical à l'unanimité :

ARTICLE UNIQUE :

Adopte le procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 15 février 2022 sans observations.

FAIT et DELIBERE en SEANCE les JOURS, MOIS et AN SUSDITS.

Le Président du SMAEDAOL,



Hervé GAURAT,





Comité Syndical du 15 février 2022

Procès-verbal

Le Comité Syndical du SMAEDAOL s'est réuni le 15 février 2022 à 14 H 30 à l'aéroport Orléans Loire-Valley.

ETAIENT PRESENTS :

- Monsieur Hervé GAURAT, Conseiller Départemental, Canton Le Malesherbois, Président du SMAEDAOL,
- Madame Laurence BELLAIS, Conseillère Départementale, Canton de Saint Jean le Blanc,
- Monsieur Christian BRAUX, Conseiller Départemental, Canton de la Ferté Saint Aubin,
- Madame Line FLEURY, Conseillère Départementale, Canton de Sully sur Loire,
- Monsieur Jean-Pierre GABELLE, Conseiller Départemental, Canton d'Orléans1
- Monsieur Luc MILLIAT, Conseiller Métropolitain,
- Monsieur Pascal TEBIBEL, Conseiller Métropolitain, 3^{ème} Vice-Président du SMAEDAOL,
- Madame Bernadette ROUSSEAU, Conseillère Municipale de Châteauneuf sur Loire,
- Monsieur CHILOFF Nicolas, Chambre Commerce et Industrie du Loiret,

ASSISTAIENT :

- Monsieur Jean-François VASSAL, Directeur du SMAEDAOL,
- Madame Sandrine EUGENE, Directrice des infrastructures du Conseil Départemental,
- Madame Magali Joudiou, Secrétaire du SMAEDAOL,

ABSENTS EXCUSES :

- Madame Florence GALZIN, Conseillère Départementale, Canton de Châteauneuf sur Loire, 2^{ème} Vice-Présidente du SMAEDAOL,
- Monsieur Ariel LEVY, Conseiller Départemental, Canton de Montargis,
- Monsieur Arnaud MARTIN, Maire de Saint Denis de l'Hôtel, 1^{er} Vice-Président du SMAEDAOL,
- Madame Christelle BELLANGER, Inspectrice divisionnaire des Finances Publiques Centre Val de Loire et Loiret.

1) Rapport n°1 : Approbation du procès-verbal du comité syndical du 16 novembre 2021

Monsieur le Président soumet aux membres du Comité syndical le procès-verbal de la séance du 16 novembre 2021.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité sans modification.

2) Rapport n°2 : Ajustement du plan pluriannuel d'investissement 2020/2022

Monsieur le Président Hervé GAURAT expose les modifications proposées au PPI qui portent sur les éléments suivants :



- Report de l'aménagement loi sur l'eau sur le prochain PPI pour un montant de 600 000 €.
- Ajout d'une nouvelle opération pour un total de 120 000 € : renouvellement tracteur agricole et augmentation de 68 045 € du programme bâtiment : réhabilitation des bâtiments.

Monsieur TEBIBEL s'interroge sur le développement environnemental de l'Aéroport.

Monsieur le Président Hervé GAURAT précise qu'une réflexion va être menée sur une démarche vertueuse au sein du Département : projet panneaux photovoltaïques, le SMAEDAOL devrait être associé à cette réflexion.

Monsieur VASSAL explique que le SMAEDAOL, assisté du Cabinet d'Etudes des Aéroports de la Côte d'Azur, s'est engagé dans le programme ACA qui vise une diminution de l'empreinte carbone. Le SMAEDAOL espère obtenir le niveau 1 en 2022, et le niveau 2 en suivant.

Monsieur VASSAL évoque les SAF (Sustainable Alternative Fuel), carburants durables, et il se renseigne pour que le SMAEDAOL soit en capacité de proposer cette alternative rapidement (mais certains paramètres sont délicats : péremption du produit...)

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

3) Rapport n°3 : Rapport d'orientations budgétaires 2022

Monsieur le Président Hervé GAURAT donne lecture du rapport qui expose les différentes évolutions envisagées en fonctionnement et en investissement des recettes et des dépenses dans le cadre de la préparation du budget primitif 2022.

A l'issue de cette présentation un débat s'engage au sein du comité syndical.

Monsieur TEBIBEL aborde la future communication de l'aéroport.

Monsieur le Président Hervé GAURAT pense que c'est une excellente remarque, il souligne le manque de communication autour de l'Aéroport. Il informe les Membres du Comité Syndical qu'une réunion s'est tenue la semaine dernière avec le Président du Conseil Départemental et le nouveau DGS du Département. La communication a été abordée lors de cette entrevue, et il est nécessaire de promouvoir et de développer cet équipement qui n'est pas assez valorisé. Mais il faut une communication spécifique qui s'adressera plus particulièrement à la sphère : aéronautique, sportive et événementielle. L'objectif est d'avoir une politique de communication sur l'Aéroport Orléans Loire-Valley d'ici l'été.

Monsieur MILLIAT suggère de se rapprocher de Madame LUBET de la Métropole.

Monsieur le Président Hervé GAURAT souhaite également associer Madame BELLAIS, Président de la Commission Culture, attractivité et Tourisme du Département, sans oublier les acteurs économiques : la CCI, le Chambre des Métiers.



4) Rapport n°4 : Remise gracieuse des redevances de location de hangar et diverses prestations au profit de l'association BADABOUM.

Par courrier en date du 10 décembre 2021, Monsieur le Président du Rotary Club Orléans Péguy sollicite le SMAEDAOL en vue d'organiser le 20 mai 2022, sur l'Aéroport Orléans Loire-Valley, une soirée caritative au profit de l'association BADABOUM, association pour enfants hospitalisés en chirurgie Pédiatrique du Centre Hospitalier d'Orléans. Au regard des prestations demandées, la mise à disposition est estimée à 3 291,84 € HT

Il est proposé d'accorder une remise gracieuse partielle des prestations. Il restera à la charge de l'association les heures supplémentaires des agents du SMAEDAOL.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

Le Président GAURAT informe les Membres du Comité Syndical qu'un hangar (côté commercial) est libre depuis le mois de septembre 2021. Le SMAEDAOL a reçu une demande pour l'installation d'une Société de maintenance d'aéronefs (Licence FFA Fédéral Aviation Administration). Cette Société emploie un salarié. L'étude de ce dossier est positive, l'avis sur l'installation de cette Société est donc favorable.

Monsieur VASSAL annonce l'arrivée d'un nouveau véhicule pour le Service RFFS (Rescue Fire Fighting Services) le 18 février 2022.

Monsieur MILLIAT propose au Président d'évoquer la réunion publique qui s'est déroulée le 15 janvier 2022.

Monsieur le Président Hervé GAURAT rappelle que cette réunion a été organisée à la demande de Saint Denis de l'Hôtel, par rapport aux plaintes pour nuisances sonores. Monsieur le Président Hervé GAURAT remercie Monsieur MILLIAT d'avoir participé et d'avoir pu répondre aux interrogations des riverains sur le côté technique (en tant qu'ancien pilote), en complément du Directeur. Cette entrevue a duré trois/quatre heures, avec 40 participants environ. Nous avons proposé de refaire un point dans un an. Nous allons essayer de répondre à certaines préoccupations, en sollicitant la Brigade de Transport Aérien pour une campagne de mesures : hauteur de plafond, et en s'assurant que les pilotes de voltige évoluent bien dans le « box voltige ».

Un rappel des consignes sera fait lors de la réunion des Usagers le 25 mars prochain, notamment les consignes concernant le circuit d'aérodrome et le respect du box Voltige. La nouvelle carte moindre bruit sera distribuée à cette occasion.

La prochaine réunion du comité syndical se tiendra le 22 mars 2022 à 14h30 à l'Aéroport.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Président lève la séance à 15h30.



Le Président du Syndicat Mixte

Hervé GAURAT



